

Une jeune louve d'exception en sursis sur le plateau de Millevaches

Dans le cadre de la protection des troupeaux, et sous autorisations préfectorales, des tirs de défense contre les loups sont mis en place en France. Ainsi, depuis quelques nuits, cette démarche est déployée en Corrèze où des lieutenants de louveterie sont postés sur le plateau de Millevaches. L'issue pourrait être fatale de manière imminente pour les deux loups officiellement présents en Limousin.

Des naturalistes suivent ces loups depuis des mois, en toute discrétion, pour ne pas ajouter de tension au contexte local et pour ne pas mettre en péril leur existence.

Ils souhaitent aujourd'hui alerter et informer sur la situation.



Jeune louve découverte le 27 juillet 2024 alors âgée d'environ 15 mois - DR

Le 27 juillet 2024, ces naturalistes découvraient la présence de 2 nouveaux loups sur le plateau de Millevaches, après l'abattage d'un loup solitaire en 2023.

Leurs recherches ont permis d'identifier l'un de ces loups comme étant **un mâle de lignée germano-polonaise**, autrement dit venant naturellement d'Europe de l'est, donnée confirmée par les services de l'Etat en septembre 2024.

Elles indiquent également que le deuxième loup est un louveteau femelle âgé d'environ 15 mois (estimation au 27 juillet 2024), **certainement né sur le Plateau de Millevaches** car il est peu probable qu'un louveteau de cet âge soit arrivé seul sur le territoire.

Deux hypothèses se posent alors :

- **Ce louveteau serait issu d'un croisement des lignées germano-polonaise et italo-alpine.** La présence de lignes noires sur ses pattes avant est caractéristique de la lignée italo-alpine et les 2 seuls autres loups identifiés sur le territoire (le mâle abattu en 2023 et l'actuel mâle présent) sont de lignée germano-polonaise. Il serait donc né du mâle germano-polonais tué en mai 2023 et d'une femelle italo-alpine ;
- **Ce louveteau serait 100% italo-alpin.** Il serait issu d'un couple italo-alpin dont aucune trace n'a été relevé sur le territoire, donc possiblement braconné.

Quoiqu'il en soit, un individu, présent ou à venir, issu **d'un croisement génétique entre deux lignées européennes différentes serait une première en France ! Un tel brassage génétique est fondamental pour la diversité biologique et la viabilité à long terme** de toute population animale ou végétale.

Alors que l'essentiel des reproductions françaises ont lieu dans les Alpes, à 3 exceptions près (Vosges en 2013, Jura en 2020 et Lozère en 2022), **le Plateau de Millevaches pourrait être le 1er endroit de France où se croisent deux lignées de Loup gris !**

Bien qu'aucune attaque n'ait eu lieu depuis novembre 2024, des lieutenants de louveterie sont donc installés chaque nuit depuis fin février auprès d'un troupeau.

À noter que deux tentatives de tirs ont déjà eu lieu en juillet 2024, dont une le 29 juillet a gravement blessé le mâle. L'analyse de l'arrêté préfectoral autorisant ce tir révèle qu'il pourrait être illégal, et un recours auprès du Tribunal administratif va être engagé prochainement.

À ce jour, le mâle s'est bien remis de sa blessure et la jeune louve est âgée d'environ 22 mois, mais **ils sont en grand danger de mort**, et c'est pourquoi nous dévoilons ces informations.



Le monde naturaliste est totalement conscient que la présence des loups engendre de réelles problématiques pour l'élevage et modifie les conditions de vie et de travail des éleveurs en France, et notamment sur le Plateau de Millevaches. Cependant, les études montrent l'efficacité des mesures de protection et d'effarouchement, alors que les mesures létales présentent des résultats variables et parfois contre-productifs (Thèse de Oksana Grente, 2021). **Il est donc à déplorer que les tirs létaux soient privilégiés plutôt que l'effarouchement ou les expérimentations de protections.**

Les loups ont une place indispensable dans nos écosystèmes, et leur abattage systématique ne résout en rien les problématiques de la profession. La capacité de dispersion de l'espèce fait qu'un territoire libre est rapidement recolonisé, comme cela s'est produit en Limousin.

Les loups sont là aujourd'hui et seront là demain.

Le Limousin est concerné depuis 2017 par le passage de loups dans la région et depuis 2021 par une présence avérée de l'espèce, et nombre d'éleveurs ont mis en place des moyens de protection. Ces dernières années, ceux-là sont moins, voire pas impactés par les attaques. Tous ces efforts visant la protection des troupeaux et la coexistence sont à saluer.

Notre région a tous les atouts pour accueillir un retour naturel du loup dans ses écosystèmes : de grands espaces boisés, des ressources alimentaires conséquentes (cerfs, chevreuils, sangliers, lièvres), et de l'eau, indispensable à toute vie.

En plus d'être probablement l'une des très rares données de reproduction hors des Alpes, un individu issu d'un brassage génétique de 2 lignées européennes serait une première en France.

La présence du loup en Limousin, et d'un potentiel croisement de lignées, est une opportunité sans précédent offerte à notre région de pouvoir suivre l'espèce dans un nouveau contexte, et d'étudier des moyens techniques et humains de protection des troupeaux, adaptés aux conditions locales. Avec pour objectif de parvenir à préserver la pérennité des élevages et du pastoralisme tout autant qu'une faune sauvage, riche et diversifiée.

Toutes les études scientifiques montrent que tuer systématiquement des loups ne résout en rien les problèmes d'attaques sur les troupeaux.

**Ensemble, cherchons des solutions
pour coexister avec l'intégralité du vivant.**

Signez la pétition ici :

<https://www.change.org/p/ne-laissons-pas-abattre-les-deux-loups-du-limousin>



Les 2 loups présents sur le plateau de Millevaches le 27 juillet 2024 - DR